

SCEAUX



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL ORGANE TRIMESTRIEL DIFFUSÉ GRATUITEMENT A TOUTES LES FAMILLES DE LA VILLE

N° 2 — 2° trimestre 1960

Rédaction et Administration : Mairie de Sceaux

M. le Préfet de la Seine à Sceaux

Comme je vous l'ai promis dans le précédent bulletin, mes chers concitoyens, je vous donne un compte rendu plus détaillé de la séance de travail qui a eu lieu à la Mairie de Sceaux, sous la présidence de M. le Préfet de la Seine, le 13 février dernier. Eu égard à l'importance des affaires qui lui avaient été signalées comme faisant l'objet de préoccupations particulières de notre part, M. Bénédicti s'était fait accompagner de son Directeur de Cabinet, M. le Préfet Massol, ainsi que des principaux Directeurs généraux, Directeurs et Chefs de service de la Préfecture.

Après un exposé de la situation démographique et financière de notre ville, on aborda les problèmes des transports. La Municipalité a beaucoup insisté sur la nécessité de prolonger jusqu'au centre de Sceaux la ligne d'autobus 188, et d'améliorer le trafic de la ligne de métro de Sceaux, notamment en la prolongeant jusqu'au Châtelet, afin d'éviter les embouteillages incroyables de la station Denfert-Rochereau. Ces deux questions sont à l'étude. Dans l'immédiat, la R.A.T.P. allonge tous les quais des gares de la ligne de Sceaux afin que les rames de métro puissent comporter 6 voitures.

Nous avons évidemment profité de la présence de M. le Préfet pour signaler une nouvelle fois les inconvénients que présenterait pour la ville de Sceaux la construction de l'autoroute du Sud-Ouest, telle qu'elle est projetée. A titre subsidiaire, pour le cas où le gouvernement maintiendrait le tracé prévu afin de profiter de la tranchée et des ouvrages de l'ancienne voie ferrée de Paris à Chartres, par Gallardon, nous avons demandé, d'une part, que la traversée de Sceaux soit réalisée en souterrain, sur la plus grande longueur possible, et d'autre part qu'on adjoigne une ligne de métro à l'autoroute. M. Bideau, Directeur des Ponts et Chaussées, a indiqué qu'il résultait des études auxquelles il avait été procédé, qu'aussi bien un souterrain de près de 400 m (allant du boulevard Desgranges à la rue Pierre-Curie) que la coexistence de l'autoroute et du métro étaient techniquement possibles.

Bien entendu l'urgence du financement de nos nouveaux groupes scolaires a une fois de plus été soulignée. M. Hepp, Directeur général de l'Enseignement, nous a affirmé que le groupe du Petit Chambord serait financé dès 1960. Il nous a donné un peu d'espoir en ce qui concerne le financement du nouveau Centre d'Apprentissage Féminin. Enfin, il nous a annoncé qu'à la suite de notre demande, deux classes de sixième seront créées aux Blagis.

En vue d'améliorer la circulation dans Sceaux, il a été demandé au Département de prévoir les crédits nécessaires pour réaliser

l'alignement de la rue Houdan, qui est décidé depuis 1933. Des assurances ont été données dans ce sens, et l'on peut donc espérer que les étranglements de la rue Houdan à hauteur de l'avenue de la Gare, de la rue du Maréchal-Joffre et du Petit Parc seront bientôt supprimés.

L'élargissement de la rue Houdan au droit du Petit Parc permettrait la construction, à cet endroit, d'une salle des fêtes digne des manifestations culturelles de Sceaux. On sait que le Petit Parc, y compris les immeubles situés entre la rue de Penthièvre et l'ancienne Mairie, a été cédé au Département de la Seine en 1948 et que, la même année, le Département a pris une ordonnance d'expropriation, prononçant l'éviction des locataires de ces immeubles, en vue d'élargir la rue Houdan et de rétablir le Petit Parc dans son état traditionnel. Mais l'ordonnance n'a pas encore été notifiée et les indemnités d'éviction n'ont pas été versées aux locataires. La Municipalité a demandé aux autorités départementales de bien vouloir s'entendre avec la ville de Sceaux pour la réalisation de cette opération et d'envisager la rétrocession à la ville des terrains nécessaires à la construction d'une salle des fêtes en bordure du Petit Parc. Cette demande a été accueillie avec un bienveillant intérêt par M. le Préfet et MM. les Chefs de service. Espérons que le Conseil Général et la Commission des Sites feront preuve de la même compréhension.

Il fut question aussi de la pollution des eaux du grand canal du Parc de Sceaux. La Direction des Ponts et Chaussées a promis de faire tous les travaux nécessaires pour arrêter le déversement d'eaux usées dans ce bassin.

L'attention des autorités départementales a encore été appelée sur beaucoup d'autres questions importantes pour Sceaux et que, faute de place, nous ne pouvons que mentionner très rapidement : la constitution d'un syndicat intercommunal pour l'aménagement d'un cimetière à Chevilly-Larue (car il n'y a plus que très peu de places disponibles au cimetière de Sceaux et aucun agrandissement n'est possible) ; la déclaration d'utilité publique de l'acquisition des terrains nécessaires à l'Office d'H.L.M. pour la construction de nouveaux logements ; la création, avec l'aide de l'Etat et du Département, d'une Maison de Jeunes, afin d'apporter une solution au problème des loisirs de la très nombreuse jeunesse de Sceaux ; la constitution d'un syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères, afin d'échapper aux redevances très lourdes de la T.I.R.U., etc.

Quelques jours après sa visite, M. le Préfet de la Seine m'a assuré par écrit qu'il avait donné des instructions pour que les questions qui avaient été évoquées et dont il donnait dans sa lettre une énumération complète, soient étudiées de très près. Il voulait bien ajouter que ces problèmes « seront suivis avec le vif désir de les voir aboutir le plus rapidement possible ». Et, de fait, depuis lors, plusieurs d'entre eux ont été réglés favorablement. D'autres sont en bonne voie.

Le Maire :
F. GULDNER.

LIBRAIRIE — PAPETERIE
FOURNITURES SCOLAIRES

**toute
la presse**

P. SOUILHOL
10, rue du Dr-Roux, SCEAUX
TELEPHONE : ROB. 64 - 41

*Le Fleuriste
des Blagis*

38, rue de Bagneux
TELEPHONE : ROB. 27 - 11

LIVRE A DOMICILE

AGENCE OFFICIELLE
PEUGEOT
STATION-SERVICE
CALTEX
AUTO-ECOLE

Ouvert tous les jours
de 6 à 21 heures
Avenue Paul-Langevin

Anett-Service
LAVERIE-TEINTURERIE
DE SCEAUX

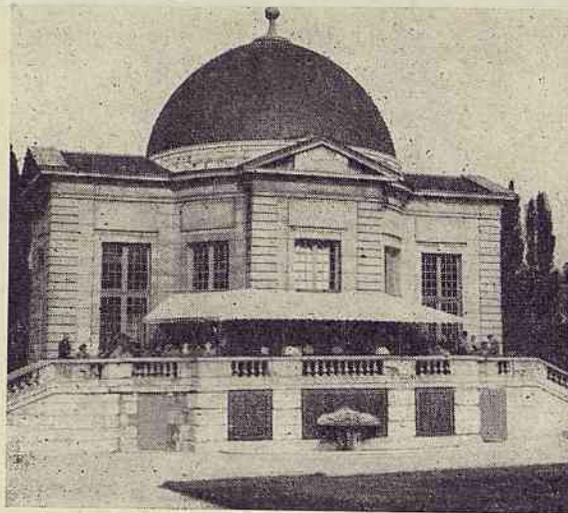
M. M. Tronqual
6, rue du Docteur-Roux
Tél. : ROB. 66-15

**YVONNE - CHARLES
C A D E T**
HAUTE - COIFFURE
Dames Messieurs
Biosthéticien
86, rue Houdan - ROB. 02-29

Magasin :

112 bis, rue Houdan
ROB. 78-88

MEUBLES DE CUISINE
REFRIGERATEURS
MACHINES A LAVER



LA VIE CULTURELLE

LES NUITS DE SCEAUX 1960

Tous les ans, depuis 1944, Mme Croux, ex-Odette de Loustal, fait revivre, avec son festival des « Nuits de Sceaux », l'époque la plus glorieuse de notre ville : ce début du XVIII^e siècle où la duchesse du Maine sut attirer au château de Sceaux une pléiade de beaux esprits et de musiciens, et y susciter une vie littéraire et musicale intense, qui trouva son expression la plus complète dans les fameux « Divertissements de Sceaux ».

Mais le but du festival n'est pas essentiellement d'ordre historique. La passion qui anime Mme Croux, c'est de favoriser les arts et les artistes et de faire bénéficier le plus grand nombre d'hommes des biens les plus précieux : du sens du beau, de la possibilité de pratiquer les arts.

Grâce au festival, qui fait connaître notre musique ancienne et moderne, qui entretient le culte des instruments d'autrefois, mais qui contribue aussi à lancer les jeunes musiciens, notre ville est redevenue un haut-lieu de la musique, où les mélomanes peuvent, dans un cadre merveilleux, savourer des émotions musicales d'une essence rare.

Cette année, le programme des « Nuits de Sceaux » et la qualité des interprètes ont valu au festival un succès considérable, qui pose, d'ailleurs avec acuité le problème de la construction d'une salle des fêtes à Sceaux.

LE CONCERT DE L'ORCHESTRE DE WETZLAR

Le dimanche 22 mai, la Fédération Mondiale des Villes Jumelées nous permettait d'accueillir à Sceaux l'orchestre de chambre de Wetzlar : cette formation allemande voulait bien nous faire entendre trois œuvres classiques, choisies parmi les plus célèbres et les plus attachantes : un trio de Haydn, un quatuor de Mozart et le Quintette de la Truite de Schubert.

Le programme, admirablement interprété, fit apprécier le jeu excellent des cinq musiciens, leur sens artistique indiscutable et leur merveilleuse sonorité : ils furent d'ailleurs applaudis à la mesure de leur talent.

LA SCHOLA CANTORUM

Le dimanche 26 juin à 16 heures aura lieu 2 bis, rue du Conservatoire à Paris, le concert annuel de l'orchestre d'enfants de la Schola Cantorum fondé et dirigé par M. A. Loewenguth (répétition générale publique le samedi 25, à 16 h. 30, 1, rue Blanchet à Fontenay-aux-Roses). Tous ceux qui auront la chance d'assister à une de ces séances, seront surpris de la valeur de cet orchestre de jeunes...

ACTIVITÉS

BUDGET 1960

Avant toute considération sur le budget de notre commune, une remarque s'impose : les dépenses incompressibles (frais de personnel, entretien des bâtiments communaux, écoles...) représentent une masse telle que la marge de liberté laissée à la Municipalité dans l'utilisation du reste des crédits est extrêmement réduite.

Cette année, le budget primitif s'élève à 2.541.916,37 NF, chiffre pratiquement égal à celui de l'an dernier.

Par suite de la forte disproportion entre l'augmentation des recettes et l'accroissement des dépenses, il s'est révélé extrêmement difficile, cette année encore, d'équilibrer le budget, la Municipalité n'ayant pas voulu, après l'effort fiscal de l'an dernier, demander de nouveaux sacrifices aux contribuables, bien qu'il eût été normal de majorer au moins les impôts et les droits dans la proportion de la hausse des salaires et des prix.

Si les dépenses ont augmenté d'une manière très sensible, c'est en grande partie parce que la participation aux dépenses d'intérêt général imposée par l'Etat à la commune s'est accrue considérablement. C'est ainsi que le taux d'augmentation des principaux contingents varie de 8 à 75 % : incendie 8 %, dépenses d'enseignements spéciaux 10 %, aide sociale 40 %, égouts départementaux 75 %.

En conséquence, la Municipalité s'est trouvée dans l'obligation de réduire les autres dépenses au minimum indispensable et d'en différer certaines, pourtant plus qu'utiles, comme celles relatives aux travaux de voirie. Toutefois, les dépenses scolaires sont maintenues au chiffre de l'an dernier, les crédits pour fournitures augmentent de 10 %, soit dans la proportion de l'accroissement du nombre des élèves entre Pâques 1959 et Pâques 1960.

De plus, la Caisse des Ecoles se voit allouer la subvention de 123.600 NF qu'exige son budget désormais autonome ; le Bureau d'Aide sociale et la nouvelle Maison des Jeunes reçoivent respectivement une aide de 40.000 et 10.000 NF, ce qui prouve l'effort fait en matière sociale et culturelle.

Ainsi, la Municipalité a dû, à son grand regret, renoncer à des dépenses indispensables, mais elle a du moins la satisfaction d'avoir pu équilibrer le budget sans majoration d'impôts ni de taxes, alors que plusieurs communes voisines viennent d'augmenter encore notablement le nombre des centimes additionnels.

On ne peut que souhaiter vivement que les Pouvoirs publics se penchent sur la situation financière des communes de la région parisienne et prennent enfin les mesures qui permettront à celles-ci de se trouver à l'aise et de mener dans tous les domaines une politique hardie.

SUD-MENAGER

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF REGIONAL

SCEAUX

BENDIX

SAINT-LAURENT

Appareils de cuisson

THERMOR
SAUTER
ACER

Atelier :

19, rue des Imbergères
ROB. 43-55

RADIO-TELEVISION

CONTINENTAL

EDISON

Installation et agencement : CUISINE — PLOMBERIE — SANITAIRE

É S M U N I C I P A L E S

UNE BONNE NOUVELLE

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nombreuses familles du quartier du Parc le texte de la lettre ci-dessous :

*Le Directeur général de l'équipement scolaire, universitaire et sportif,
à Monsieur le Maire de Sceaux.*

En réponse à votre demande téléphonique, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens de soumettre au contrôle financier un projet d'arrêté ouvrant à la Ville de Sceaux un crédit de 2.189.150 NF, pour le groupe scolaire de 27 classes et 4 logements dont la construction est urgente.

Dès que cet arrêté aura été signé de Monsieur le Ministre, je vous en ferai adresser une ampliation.

Nous avons donc l'espoir de voir nos multiples efforts enfin récompensés et de pouvoir entreprendre dans les plus brefs délais la construction du groupe scolaire du Petit-Chambord.

COLONIE DE VACANCES DES PERSONNES AGEES

Ainsi que chaque année, avant d'accueillir les enfants, le château de Penchien ouvre ses portes à leurs aînés. Partis le 24 mai de bon matin, 27 « plus de 65 ans » vont, durant 4 semaines, se sentir en vacances. Bien entendu, le prix qui leur est demandé est très modique et fort loin de couvrir les frais. Vous tous qui préparez joyeusement vos vacances, n'oubliez pas nos « anciens » et donnez une obole pour nous aider à leur apporter un peu de joie. Ce sera le meilleur moyen de vous assurer à vous-mêmes de « bonnes vacances ».

CONTRIBUTION MOBILIERE

A la suite d'une intervention de la Municipalité, les locataires des immeubles collectifs situés rue du Docteur-Lequeux ont obtenu satisfaction dans leur demande de réduction du loyer matriciel servant de base au calcul de la contribution mobilière.

Il convient de rappeler que ces loyers matriciels avaient été fixés en tenant compte d'éléments de confort qui n'existent pas dans ces logements. Par comparaison avec d'autres ensembles immobiliers de la commune la situation des occupants de ces logements était nettement défavorable. Précisons que la réduction est de l'ordre de 20 %.

SIGNALISATION LUMINEUSE

Le Conseil municipal a approuvé dans sa séance du 2 mai 1960 le projet de signalisation lumineuse du carrefour formé par la rue Houdan, l'avenue des Quatre-Chemins, l'avenue de Robinson et l'avenue du Plessis. La réalisation de ce projet peut être prévue pour les prochains mois.

Viendra ensuite l'aménagement du carrefour des Blagis, dont la réalisation technique a suscité des difficultés actuellement en voie de solution.

Enfin, une signalisation lumineuse sera prochainement mise à l'étude sur deux autres points de la commune : au carrefour de la rue Voltaire, de la rue Hippolyte-Boulogne et de la rue Emile-Morel et au carrefour de l'avenue de la Division-Leclerc, de la rue de Penthièvre et de l'avenue de Verdun.

UNE OPERATION SPECTACULAIRE

En vue d'améliorer la circulation rue Houdan au droit du carrefour des Quatre-Chemins, le Service des Ponts-et-Chaussées envisage de procéder très prochainement au déplacement sur rails des immeubles en saillie sis 200 et 202, rue Houdan. Les bâtiments d'un développement sur façade de 22,50 m représentent un tonnage d'environ 900 tonnes ; leur translation rectiligne s'effectuerait sur 6,50 m environ.

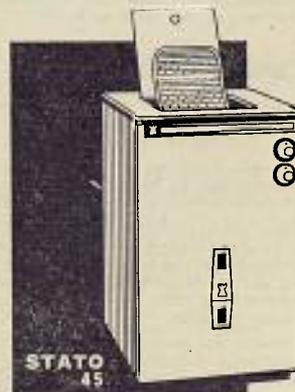
Après déplacement de ces immeubles, la largeur de la chaussée de la rue Houdan entre la rue de la Gare et le carrefour des Quatre-Chemins serait portée à 14 m.

**MASSAGES
GYMNASTIQUE
REEDUCATION**
M^{me} Brunelle PERUS
2, rue H-Boulogne
Préparation
à l'accouchement sans douleur

Entreprise Générale
de tous travaux de bâtiment
ALALARDE
BUREAUX ET CHANTIERS
4, avenue Jules-Guesde
Tél. : ROB. 11-76

MODÉS
Mme VOYER
1, rue Ravon
BOURG-LA-REINE

**CHARPENTES
MENUISERIE
SERRURERIE**
ETS H. RIBREAU
17, RUE DES CLOS SAINT-MARCEL
SCEAUX (Seine). Tél. ROB. 35-11 et 35-12



NOUVELLES MACHINES A LAYER

HAUTE STABILITÉ

Brandt

H. BOURBONNEUX

68, Av. du G^{al} Leclerc - BOURG-LA-REINE
ROB. 37-52

6, Promenade du Barrage - PRESNES
ROB. 50-50

B.M.A. 47



NOMBLLOT-BRUNEAU
POUR TOUTES VOS PLANTATIONS

BOURG-LA-REINE — ROBInson 05-02

PÂTISSERIE CONFISERIE

DANNEBEY et BLANC

Bomer & Amary

Successeurs

21, rue Houdan - Sceaux

LUNCHS - DINERS
RECEPTIONS

Tout à votre service
à ROB. 00-27

PIANOS MAGE

25 bis, av. de la République
Montrouge - ALEsia 55-61

VENTE — LOCATION

ACCORDS - REPARATIONS

GRAND BAZAR FLORIAN

A. Thiebaut

ARTICLES DE MENAGE
— QUINCAILLERIE —
NOVEMAIL - MECCANO
DINKY TOYS - HORNBY

43, rue Houdan - ROB. 00-38

LIBRAIRIE - PAPETERIE
DU LYCEE

M. DESELLE

TOUTES LES NOUVEAUTES

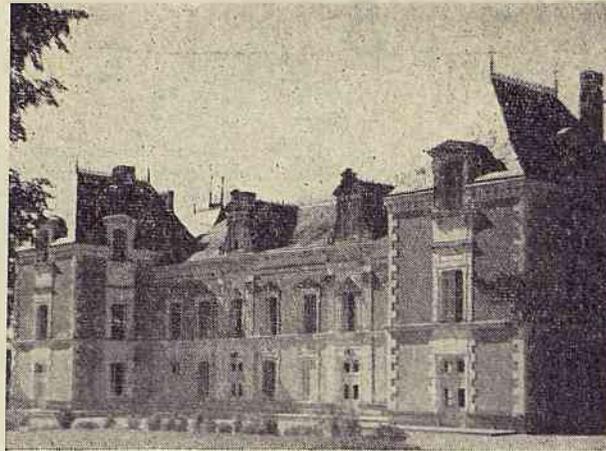
79, rue Houdan - SCEAUX
TELEPHONE : ROB. 34 - 95

EXTERNAT ST-JEAN-BAPTISTE

(COURS COMPLEMENTAIRE)

7, rue du Docteur-Berger

Téléphone : ROBINSON 19-01



LE CHATEAU DE PENCHEN.

LA CAISSE DES ECOLES.

La Caisse des Ecoles est une institution déjà ancienne puisqu'elle existe dans notre cité depuis 1889. A l'origine, elle avait pour but d'encourager et de faciliter la fréquentation scolaire; son rôle actuellement est surtout social et éducatif: continuer et compléter l'action de l'école.

C'est un établissement public (loi de mars 1889) formé de membres souscripteurs, donateurs, bienfaiteurs et perpétuels et administré par un comité comprenant :

- 1° le maire, ses adjoints et 4 conseillers municipaux ;
- 2° l'inspecteur de l'Enseignement primaire et 6 membres élus par l'assemblée générale. La dernière assemblée sur la proposition du maire, a décidé d'adjoindre au Comité d'administration, à titre consultatif, un directeur de chacun des groupes scolaires.

Pour donner plus d'indépendance à cet organisme et lui permettre d'avoir sa gestion propre, le Conseil municipal lui a confié le soin de gérer son propre budget désormais indépendant de celui de la ville.

Ses ressources sont constituées par :

- 1° les cotisations de ses membres ;
- 2° le produit des quêtes aux mariages et le bénéfice des fêtes (tous les ans, le premier samedi de mars, une grande fête a lieu au bénéfice de la Caisse) ;
- 3° le prix des repas de cantine et les redevances des familles pour frais de séjour en colonie de vacances ;
- 4° une subvention importante du Conseil municipal.

Son action s'est manifestée à Sceaux par l'aide aux enfants qui en ont besoin, par l'organisation de colonies de vacances, d'un patronage municipal, d'un centre aéré, de cantines et de fêtes scolaires.

CANTINE SCOLAIRE.

La gestion de la cantine est une des principales activités de la Caisse des Ecoles. Elle sert actuellement plus de 700 repas par jour scolaire.

Un gestionnaire en assume la direction. Il est chargé des achats, de la réception et du contrôle. Sept cantinières préparent ces repas dans la cantine centrale.

Grâce à une politique d'achats groupés et en faisant appel à une large concurrence, nous avons pu obtenir des produits de qualité à des prix avantageux, ce qui nous a permis de maintenir nos tickets de cantine à des prix nettement inférieurs à ceux pratiqués dans les communes voisines.

Comme il est impossible de recevoir dans nos installations actuelles un nombre trop important d'enfants, nous avons dû réglementer les inscriptions. Pour être accepté, il faut remplir l'une des conditions suivantes :

- 1° habiter en dehors d'un certain périmètre scolaire (éloignement) ;
- 2° fournir la preuve que le père et la mère travaillent en dehors du foyer ;
- 3° constituer un cas social particulier.

AU SERVI DES

Les inscriptions pour la cantine doivent être renouvelées tous les ans au cours de la première quinzaine de la rentrée scolaire.

PATRONAGE.

Dans notre premier numéro, nous avons donné des informations relatives à notre patronage. Il est simplement rappelé que les familles pourront faire inscrire leurs enfants lors de la prochaine rentrée scolaire, à partir du jeudi 22 septembre.

ACTIVITES DU PATRONAGE

Le jeudi matin pour les enfants qui en font la demande a lieu à la piscine de Chatenay une séance de natation. Là, sous la direction de moniteurs qualifiés et en particulier de M^{lle} Colette Thomas, ex-championne de France de natation, sélectionnée pour les Jeux Olympiques, les enfants apprennent à nager.

Pour rendre service aux familles, en particulier lorsque le père et la mère travaillent et que nul ne peut garder les enfants au foyer, ceux-ci sont rassemblés dès le matin, surveillés par des moniteurs et un repas leur est servi à la cantine scolaire. Les parents qui désirent bénéficier de cet avantage doivent en faire la demande à la directrice du patronage, à la rentrée scolaire de septembre.

Cette année, 240 enfants se sont fait inscrire au patronage. Le nombre de présents a été de 180 à 230 ; il a baissé comme il est naturel à la belle saison.

La directrice du patronage recommande instamment aux familles d'envoyer les enfants régulièrement. Aucune bonne organisation ne peut être mise sur pied si cette condition n'est pas remplie.

Une fête très réussie a eu lieu fin mars ; les familles ont pu se rendre compte du bon travail effectué.

Pour terminer l'année scolaire, une grande sortie a eu lieu le jeudi 16 juin.

COLONIE DE VACANCES.

La Caisse des Ecoles a acquis en 1936 le château de Penchien à Mansigné, dans le Sud de la Sarthe, non loin de la vallée du Loir. Ce château a été progressivement aménagé en vue de sa nouvelle destination et des bâtiments annexes ont été construits pour faire face à tous les besoins.

Situé en pleine campagne, à proximité de ce qui reste de l'ancienne forêt du Mans, dans une région de culture et d'élevage, ce domaine jouit d'une situation privilégiée. C'est un site propice au repos, à la détente et qui convient bien au tempérament des enfants ; il ne comporte nulle contre-indication.

Ce château dresse sa blanche façade, style XIX^e siècle, vers le midi ; devant, une vaste pelouse, ombragée de grands et beaux arbres, est offerte aux ébats des tout petits, et plus loin un bois étend ses vertes frondaisons sur 5 ou 6 hectares.

PÉPINIÈRES DU VAL D'AULNAY



CROUX Fils

CHATENAY - MALABRY

TELEPHONE : ROB. 04-06



TOUS LES VEGETAUX DE PLEIN AIR - FRUITIERS ET D'ORNEMENT

VICE S JEUNES



LA COLONIE DE VACANCES : LA BAIGNADE.

Vers le Nord, au-delà de la cour, un grand potager fournit des légumes frais aux jeunes colons.

Les méthodes actives (jeux éducatifs, chants, travaux manuels, grands jeux et sorties) permettent un séjour agréable. Les menus sont composés d'une façon rationnelle et adaptés aux besoins des enfants.

Tous les ans les parents, au cours d'une sortie organisée, peuvent visiter ce lieu de vacances et se rendre compte sur place du bon fonctionnement de la colonie.

Tous les enfants d'âge scolaire (6 à 14 ans) peuvent y être admis. Il suffit de se faire inscrire à la Mairie tous les ans en mai et au début de juin.

Le bénéfice réalisé cette année au cours de la Nuit des Ecoles nous a permis de maintenir les prix antérieurs qui s'établissent de 3,50 NF à 7,50 NF par jour suivant les ressources de la famille. La prime de 40 NF octroyée par les allocations familiales vient en déduction de ce prix.

Cette année, nous avons organisé deux séjours : le premier du 2 juillet au 1^{er} août ; le deuxième du 1^{er} août au 2 septembre. On peut se faire inscrire pour un ou deux séjours.

CENTRE AERE.

On désigne sous le nom de « Centre aéré » le patronage qui fonctionne pendant les congés scolaires. Il comporte une organisation différente.

Ces centres aérés sont ouverts :

- 1° aux vacances de Noël ;
- 2° aux vacances de Pâques ;
- 3° après la colonie fin août-septembre.

Des instructions précisant les dates et les conditions d'admission sont remises aux enfants dans les écoles sous forme de circulaire.

Ces enfants sont pris en charge depuis le matin 9 heures jusqu'à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 30.

Lorsque les parents en font la demande, les enfants peuvent rester à la cantine scolaire où un repas leur est servi dans les mêmes conditions que pendant l'année scolaire.

Les activités sont les mêmes que celles du patronage : jeux éducatifs, dessin, sorties et promenades.

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Mairie ou à Mme Ravaut, directrice de ce centre.

LA NUIT DES ECOLES.

Chaque année la Caisse des Ecoles organise au profit de ses œuvres un grand spectacle de variétés suivi d'un bal.

Le 5 mars 1960, cette Nuit des Ecoles a obtenu un grand succès. Un public nombreux a apprécié la qualité artistique du spectacle. Les danseuses et les jeunes acrobates de l'Ecole des Blagis, les choristes et danseurs

d'« A Cœur Joie » qui prêtèrent leur concours bénévole, méritent en particulier de vives félicitations.

Sur le plan financier, cette fête a laissé un bénéfice très appréciable et nettement supérieur à celui des autres années, grâce surtout aux nombreux dons en espèces et en nature qu'elle a suscités.

CREATION DE CLASSE AUX BLAGIS.

Nous sommes heureux de porter à la connaissance des habitants de notre ville qu'à la demande de la Municipalité et de Madame la Directrice, une dixième classe a été ouverte à la maternelle des Blagis après la rentrée de Pâques.

Toutes les demandes d'inscription pour cette école ont été satisfaites pour les enfants qui ont atteint l'âge requis (3 ans révolus au 15 avril pour la rentrée de Pâques). Toutes les dispositions sont prises pour satisfaire les besoins de ce quartier.

PERIMETRE SCOLAIRE.

Il ne subira aucun changement pour l'année scolaire 1960-1961. Rappelons-en le tracé :

Ecole des Blagis. — Toute la partie du territoire communal située au nord de la ligne du métropolitain.

En outre y sont rattachées :

- rue de Fontenay (numéros pairs à partir du 38) ;
- rue des Coudrais (partie située entre la rue de Fontenay et le pont du métropolitain) ;
- impasse des Aulnes ;
- rue Lakanal ;
- rue du Lycée et boulevard Colbert (parties situées à l'est de la rue Michel-Voisin) ;
- rue des Filmins ;
- avenue du Président-F.-Roosevelt (numéros pairs jusqu'au n° 20).

Ecole du Centre, rue Marguerite-Renaudin. — Les rues ou fractions de rues non énumérées ci-dessus.

Il convient de noter en outre que les enfants domiciliés dans le quartier des Filmins qui ont fréquenté l'Ecole du Centre continueront d'y être admis. De même les frères et sœurs de ces enfants pourront aussi y être acceptés.

CITROEN
PANHARD

A. Besombes

2 à 8, RUE DE FONTENAY
Téléphone : ROBinson 16-77

tout pour la maison

J. BILIERY

COULEURS - MENAGE

115, av. du Général-Leclerc
BOURG-LA-REINE

Téléphone : ROBinson 15-23

PHOTO - CINE

OPTIQUE

SUD-OPTIQUE

70, av. Général-Leclerc
BOURG-LA-REINE

Téléphone : ROBinson 34-01

MAISON ACCOUCHEMENT

MARIE - ANTOINETTE

Maison conventionnée
par la Sécurité sociale
BOURG - LA - REINE

10, Bd Carnot - ROB. 08-24

EXTERNAT

Ste-Jeanne-d'Arc

OBLATES DE L'ASSOMPTION

COURS SECONDAIRE

27, rue des Imbergères

Tél. : ROBinson 13-08

TOUT POUR L'ENFANT
CONFECTION — JOUETS — VOITURES D'ENFANTS

Mic

4, rue du Docteur-Berger (face
l'Eglise) - ROB. 19-46

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

ENTREPRISE MOTTAIS

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 640.000 NF

26, rue d'Estienne-d'Orves, MONTRouGE - Tél. ALEsia 59-26

VIDANGES et ENTRETIEN

DE FOSSES FIXES - SEPTIQUES - PUISARDS ET STATION D'EPURATION
CURAGE D'EGOUTS - DE FOSSÉS - D'ETANGS ET RUISSEAUX
NETTOYAGES INDUSTRIELS - DEBOUCHAGE DE CANALISATIONS - DETARTRAGE

ENTREPRISE DIDERON

137, av. Lamartine - LE PERREUX-s-Marne - TRE. 07-54

POMPES FUNEBRES GENERALES

66, boulevard Richard-Lenoir, PARIS (11^e) - VOL. 08-90

Société Anonyme au Capital Libéré de 31.500.000 NF - Fondée en 1848

CONCESSIONNAIRE DU SERVICE DE LA VILLE DE SCEAUX

BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

A. DELAGE

& C^{ie}

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

52 - 54, avenue de Robinson
PLESSIS - ROBINSON

Tél. : ROBINSON 02-35

SIMCA

Ets M. BILLET

CONCESSIONNAIRE

11, rue de Penthièvre, Sceaux
Téléphone : ROBINSON 19-49BOIS ET MATERIAUX
DE CONSTRUCTION

S^{té} LEBOIS-DARDANT

ETERNIT - STILLITE - GRES
CARRELAGES

Tous les Appareils Sanitaires

49 à 55, avenue R.-Croland
LE PLESSIS-ROBINSON
Téléph. : ROB. 03-39

Arrêt Autobus: Pasteur et E.-About

MACHINES A COUDRE

2, rue de Fresnes - BER. 17-00
ANTONY

Dépositaire des Grandes Marques

REPARATIONS
TRANSFORMATION
de toutes Marques

FABRIQUE DE LITERIE ET DE COUVRE-PIEDS

VENTE DIRECTE

Fondée en 1926

TISSUS
D'AMEUBLEMENT
RIDEAUX
VOILAGES
LITS-GIGOGNES
BANQUETTES
LITS, etc...

E^ts Albert GELIN

ATELIERS ET BUREAUX :

Concess. Matelas
« DUNLOPILLO »

15, avenue G.-Clemenceau - ROB. 17-67

SCEAUX - INFORMATIONS

JUMELAGE SCEAUX-CAMBERWELL.

Pendant les fêtes de Pâques une délégation de la ville de Camberwell a séjourné à Sceaux. Diverses manifestations ont été organisées en cette occasion et nous avons reçu de M. Wallis, maire de Camberwell, une lettre dont voici quelques extraits :

« Cher Monsieur le Maire,

« Je vous écris pour vous remercier de l'accueil et de l'hospitalité que vous avez manifestés à notre délégation à Pâques. La délégation a grandement apprécié les attentions que vous avez eues pour son confort et son plaisir. Nous avons été particulièrement intéressés par le programme du samedi de Pâques quand nous vîmes certaines activités de la Municipalité.

« Voulez-vous, je vous prie, transmettre nos remerciements reconnaissants à ceux de vos adjoints et concitoyens qui nous réservèrent leur fin de semaine pour veiller aux intérêts de la délégation ainsi qu'à ceux qui, si aimablement, ouvrirent leurs foyers aux visiteurs anglais. »

J. P. WALLIS, Maire.

La Municipalité tient à remercier particulièrement les familles qui ont hébergé nos amis anglais, les directeur et directrice d'écoles, l'Association familiale des Bas-Coudrais, la « Chorale à Cœur Joie », et le personnel communal qui par leur concours ont assuré le succès de cette manifestation.

CELEBRATION DE LA FETE DES MERES.

La Fête des Mères a été célébrée officiellement dans notre commune par une cérémonie familiale. Celle-ci eut lieu le 28 mai, dans la salle municipale 95, rue Houdan, sous la présidence de M. Guldner, que sa famille avait accompagné.

Il rappela avec émotion la dette que nous avons tous envers nos mères, puis il remit les insignes de la Médaille de la Famille Française à trois mères de famille particulièrement méritantes : Mme Rupolo, 9, rue Jean-Giraudoux, Mme Foures, 37, avenue Jean-Racine, Mme Cartaut, 5, rue Marc-Sangnier.

Son allocution avait été précédée de chants mimés exécutés par de gracieux enfants de nos écoles maternelles. Elle fut suivie d'un goûter et de nouveaux chants où les voix de l'assistance se mêlèrent à celles des petits choristes de la chanterie « A cœur joie », dirigés par M. Chouvet.

L'AIDE A DOMICILE AUX PERSONNES AGEES.

A cause de la modicité de leurs ressources, un certain nombre de personnes âgées éprouvent des difficultés à continuer à vivre à leur domicile par suite de la maladie ou d'une infirmité.

Elles manifestent cependant un très vif attachement au cadre dans lequel elles ont vécu. De plus, il s'avère moins dispendieux de les aider à domicile que de les placer dans un établissement d'hospitalisation ou de retraite.

Dans ces conditions, la Commission des Affaires sociales et familiales, animée par M^{lle} Lacour, a décidé récemment de susciter la création à Sceaux d'une « Association d'Aide à domicile aux personnes âgées »,

qui aura pour but de leur apporter une aide ménagère et éventuellement des soins médicaux.

Cette association aura besoin du soutien moral et financier de tous. L'assemblée générale constitutive aura lieu à l'Hôtel de Ville, le **vendredi 24 juin 1960 à 21 heures**. Les demandes d'adhésion peuvent être retirées dès maintenant à la Mairie, dont les services (ROBINSON 29-50, poste 28) fourniront tous renseignements complémentaires.

L'ECOLE DES PARENTS.

« L'Ecole des Parents ? » Et pourquoi pas ? a songé l'Association des parents des élèves de l'école des Blagis. Ne s'instruit-on pas toute la vie et le métier de parents n'est-il pas difficile ? C'est précisément ce que vous pensiez vous-mêmes, parents, qui, en grand nombre, avez répondu à l'appel du bureau de l'association, et n'avez pas hésité à venir vous asseoir sur les bancs lilliputiens de la maternelle. Tels des élèves bien sages, vous avez écouté avec la plus grande attention la conférence si instructive du Docteur Melman, sur le thème suivant :

« Comment élever les enfants depuis le jeune âge jusqu'à l'adolescence ? »

Parents, vous avez posé de multiples questions ; on vous a éclairés, informés et vous vous êtes retirés enrichis, plus conscients de vos devoirs... et les genoux ankylosés...

M. Guldner, maire de Sceaux, et M. Caraman, adjoint, avaient tenu à honorer de leur présence cette réunion qui a groupé plus de 250 personnes.

Que les dirigeants de l'association soient félicités pour leur heureuse initiative.

SUCCES SCOLAIRES.

Trois élèves du Lycée Lakanal, notre jeune concitoyen François Mattet, qui appartient à une famille d'universitaires, et ses camarades Jean-Paul Quiviger et Christian Maillard, ont obtenu respectivement au Concours Général des Lycées et Collèges le troisième prix de philosophie, le troisième prix de russe et le troisième accessit de géographie.

Toutes nos félicitations aux lauréats et à leurs professeurs pour ces beaux succès.

NECROLOGIE

Le 13 avril dernier, de très nombreux Scaëns ont assisté au cimetière de Sceaux à l'inhumation du **Sergent Jacques Fourcade-Cancelle**, tué le 12 mars 1960, au cours d'une embuscade à Mazagan, près de Mostaganem (Algérie).

Les anciens combattants de Sceaux connaissent tous la famille Fourcade-Cancelle. Le père du jeune militaire a été pendant de longues années conseiller municipal. Les innombrables marques de sympathie qui ont été adressées à l'occasion de ce deuil à cette famille si cruellement éprouvée ont été la preuve de l'estime générale dans laquelle la tient la population de Sceaux tout entière.

La rédaction du « Bulletin » prie M. et Mme Fourcade-Cancelle et tous les leurs de croire également à ses sentiments de très vive sympathie.

Clinique Chirurgicale

Conventionnée par la Sécurité Sociale Civile et Militaire
Les principales Mutuelles - S.N.C.F. - Art. 13

CHIRURGIE GENERALE - RADIOLOGIE

AMBULANCE JOUR ET NUIT

25, avenue Lombart - Fontenay-aux-Roses

Téléphone : ROBINSON 35-61 et la suite



Régie **RENAULT**

Établissements LECONTE & COLLET

CONCESSIONNAIRES

9-11, AVENUE PASTEUR, BAGNEUX. Tél. ALE. 99-20
111, AVENUE ARISTIDE-BRIAND, ANTONY. Tél. BER. 07-35



IL FAUT SAVOIR

JOURS ET HEURES DE RECEPTION DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITE

M. GULDNER, Maire, samedi de 10 à 12 heures et sur rendez-vous.

M. CARAMAN, 1^{er} adjoint (Enseignement, Caisse des Ecoles, Patronage, Jeunesse, Sports, Bibliothèque) : jeudi de 15 à 17 heures.

M. RAYNAUD, 2^e adjoint (Travaux, Voirie, Transports) : lundi de 10 à 12 heures.

M^{lle} LACOUR, 3^e adjoint (Aide sociale, Hospice, Logement) : mercredi de 15 à 17 h. 30.

Mme LE CHEVALLIER, 4^e adjoint (Hygiène et salubrité, Marché aux comestibles, Cantine et Foyer de Vieillards, Protection Maternelle et Infantile, Crèche) : mardi de 15 à 17 h. 30.

M. LOGAN, 5^e adjoint (Fêtes, Relations internationales) : sur rendez-vous.

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative de Sceaux s'est réuni en assemblée générale le 30 mai 1960 sous la présidence de M. Méry et en présence de M. Guldner, maire de Sceaux, président d'honneur, et de M. Poutier, député, vice-président du Syndicat d'Initiative.

Après approbation des comptes et discussion de divers projets, le Syndicat d'Initiative a décidé de s'affilier à la Fédération des Syndicats d'Initiative du Département de la Seine.

SCEENS

Faites confiance aux commerçants
qui font de la publicité dans ce bulletin.
Ils contribuent par leurs annonces à le faire vivre.

HISTOIRE D'UN NAVIRE

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs qu'une exposition ayant pour thème l'« Histoire d'un navire » se tient actuellement et jusqu'au 15 septembre prochain dans l'Orangerie du château de Sceaux.

L'exposition est ouverte au public tous les jours de 14 à 18 heures et les samedis, dimanches et fêtes de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIENS

JUILLET

3 M ^{lle} WEBER.	17 M ^{lle} LACOUR.
10 M. VARIN.	24 Mme LAVERDET.
14 M. LEBLANC.	31 M. VIGUIER.

AOÛT

7 M ^{lle} WEBER.	21 M. LEBLANC.
14 M. VARIN.	28 M ^{lle} LACOUR.
15 M. VARIN.	

SEPTEMBRE

4 Mme LAVERDET.	18 M ^{lle} WEBER.
11 M. VIGUIER.	25 M. VARIN.

JEUX D'EAU

Les effets d'eau du Parc de Sceaux auront lieu pendant les prochaines semaines aux heures et dates ci-après :

Sans les bassins du château	Avec les bassins du château
de 16 à 19 heures	de 16 à 19 heures
26 juin	3 juillet
10 juillet	14 juillet
24 juillet	17 juillet
31 juillet	7 août
14 août	15 août
28 août	21 août
de 15 à 18 heures	de 15 à 18 heures
4 septembre	11 septembre
18 septembre	25 septembre
2 octobre	

« IL Y A VINGT ANS... »

Un de nos concitoyens, M. de Meyembourg, a pu identifier plusieurs élèves sur la photographie que nous avons reproduite dans notre numéro de mars. Il recevra, par conséquent, le prix de 10 NF.

Dans sa lettre M. de Meyembourg nous signale que l'un de ces élèves, Etienne Debu, a été tué en combat aérien au cours de la dernière guerre.

ETAT-CIVIL DU 2^e TRIMESTRE 1960

NAISSANCES

Ravel Daniel; Julienne Laurent; Robert Véronique; Dechade Marie-José; Destribats Annie; Deroche François; David Stéphane; Hébert Xavier; Bourasseau Robert; Mentrel Marie-Flore; Roux François; Deluchat Bruno; Dechelle Patrick; Lecointe Frédéric; Hedou Philippe; Crisan Stéphane; Piednoir Claude; Battut Mireille; Malvy Françoise; Ranaiso dit Michon Jeanne; Fombonne Sylvie; Gouin Véronique; Raharijesy Aurore; Renaut Karine; Croquet Pierre.

PUBLICATIONS

Siméon Guy et Bois Georgette; Vette Jean et Lefauchaux Renée; Piéri Jean-Paul et Rossi Colette; Hirschauer Jacques et Dassonville Colette; Hubert Claude et Defresne Christiane; Bonnemaïson René et Martin Michelle; Neveu Bernard et Ponchont Edith; Bagot Alain et Berger Marie; Guyot Jacques et Sablon Brigitte; Graux Paul et Zabjesky Monique; Suter Philippe et Timm Erika; Debare Guy et Salle Gisèle; Derencourt Régis et Demulière Monique; Gauguin Daniel et Chevillon Nicole; Julien Jean et Fouvil Annick; Fraioli François et Hastert Eliane; Montuire Girard et Beale Odette; Petit Pierre et Orset Nicole.

DECES

Marlair Georges; Oriou Marie-Madeleine, épouse Robineau; Geoffroy Marie, veuve Johanny; Cuvilliez Christian; Tapie Marie, veuve Couillaud; Hocquart Berthe, veuve Piccoli; Vandebum Florimond; Eriau Auguste; Giroux Marius; Moreau André; Querat Anne.

La Maison de la Presse

— Germain Basler

98, rue Houdan - ROB. 00-50

JOURNAUX - PUBLICATIONS

LIBRAIRIE — PAPETERIE
MAROQUINERIE

DROGUERIE GENERALE SCEENNE

L. FRELAT

COULEURS - VERNIS

-- PAPIERS PEINTS --

LINO - VERRES A VITRES

Toutes les Grandes Marques

88, rue Houdan - ROB. 21-49

CLINIQUE DU BOIS DE VERRIERES

CHIRURGIE - MATERNITÉ

Convention avec Sécurité sociale
et Mutuelles

66, rue du Colonel - Fabien
ANTONY

Tél. : BERny 01-81, 04-72

METRO : ANTONY

JOAILLERIE - BIJOUTERIE - HORLOGERIE
ORFÈVRE - CADEAUX

Jacques Michel Korfan

JOAILLIER - FABRICANT

6, rue Roeckel, Bourg-la-Reine (près de la Gare)

REPARATION - TRANSFORMATION
EMPLOI DE PIERRES - BIJOUX d'après dessin

POSE

MEUBLES DE CUISINE LIVRAISON

LAQUES - CHROMES

LE BOIS RABOTÉ

35, Boulevard Romain-Rolland - Porte d'Orléans - Montrouge
TELEPHONE : ALesia 67-22 — BOIS DETAIL

ISOREL - CONTREPLAQUE
AGGLOMERE - CELAMINE - PANOLAC

FORMICA

polyrey

SCEAUX MAGAZINE

L'Association Sportive et Athlétique Scéenne

(A. S. A. S.)

Avant de parler à nos lecteurs de l'Association Sportive et Athlétique Scéenne, il convient de rappeler rapidement l'histoire sportive locale.

Les sportifs Scéens de vieille souche n'évoquent pas sans mélancolie le Club Scéen des années qu'on qualifie volontiers, dans ce domaine, d'héroïques. Un grand nom du tennis français y est attaché, Christian Boussus, dont la famille habitait notre cité. Christian Boussus, cela nous ramène plus de trente années en arrière, à l'époque où la France détenait la Coupe Davis et dominait le tennis mondial. Les choses ont changé !

Le Club Scéen disparu, l'initiative privée continua à faire vivre le tennis à Sceaux sous la forme du Tennis Club du Val des Roses. Puis les années 1940 arrivèrent et les courts furent transformés, pour satisfaire aux obligations réglementaires, en terrain scolaire d'éducation physique, où naquit en 1942 l'Association Sportive et Athlétique Scéenne, créée par les pionniers dont il convient de rappeler les noms : MM. Deillion, Dussourt, Morère, Bardey, Rostaing, Le Gac, Pescheur, Glatiny.

L'A.S.A.S., multi-sports à son origine, trouva rapidement sa voie dans le basket-ball où elle se spécialisa bien vite, pour devenir un club dont les qualités s'affirmèrent, grâce au talent de ses joueurs bien sûr, mais aussi parce qu'ils étaient guidés par deux dirigeants animés du feu sacré : MM. Sautet et Ch. Brulé.

Ces qualités, ce travail, cette foi ont permis au cours de ces dernières années la réalisation de performances excellentes, dont voici l'énumération :

Juniors masculins :

1951 : 1/4 de finaliste.
1952 : 1/2 finaliste.
1953 : finaliste.

Seniors féminins (Excellence) :

1959 : finaliste.

Seniors masculins (Honneur) :

1960 : 1/4 de finaliste.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

L'ensemble des résultats de la dernière saison, où neuf équipes masculines et féminines ont porté les couleurs de l'A.S.A.S., permet de classer Sceaux dans les cinq premiers clubs parisiens de basket-



Equipe junior finaliste du Championnat de France 1953

1^{er} rang, de gauche à droite : Lemaitre, Péhaut, Mossé.

2^e rang, de gauche à droite : Guy Sautet, Barroso, Vimard, Wartelle, P.-A. Sautet (Président-Manager).

ball. Cette progression dans l'échelle des valeurs permettra d'assister, à partir de septembre prochain, pour la saison 1960-1961, dans la salle municipale, 20, rue des Clos Saint-Marcel, à des matches de Championnat de France (division Excellence) tant masculins que féminins.

Nous ne pouvons qu'inviter nos concitoyens à assister à ces compétitions d'un niveau sportif élevé. Leurs encouragements aideront nos représentants dans leurs efforts pour faire briller les couleurs de Sceaux. Conseillons aussi aux familles qui veulent faire pratiquer le sport à leurs enfants, de confier aux dirigeants de l'A.S.A.S. leurs garçons et leurs filles ; ils trouveront dans ce club sympathique des entraîneurs hautement compétents et un esprit de très franche camaraderie.

Ne terminons pas sans dire qu'une section tennis a été à nouveau mise sur pied il y a quelques années dans le cadre de l'A.S.A.S. Il n'est pas question actuellement d'y faire de la compétition mais de permettre aux joueurs qui sont inscrits de trouver là une saine distraction. On joue l'été dans le petit parc, l'hiver dans la salle couverte de la rue des Clos Saint-Marcel. Le nombre de courts de plein air est loin de pouvoir donner satisfaction aux très nombreuses demandes d'adhésion de nos concitoyens. Aussi la Municipalité s'est-elle penchée sur ce problème et des terrains ont été réservés pour apporter une solution à la pénurie d'aménagements sportifs de la commune.

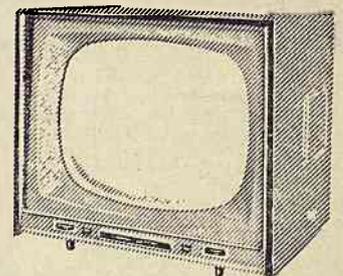
**RIBET
DESJARDINS**

LA MAISON DE L'ÉLECTRICITÉ

Enfin !...

La Télévision des Spécialistes

91 bis, avenue du Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE
DEPANNAGE IMMEDIAT ROB. 06-26



**TEINTURERIE - BLANCHISSERIE
DE SCEAUX**

J. FAYT

TEL. ROBINSON 19-34 - 94, rue Houdan

STOPPAGES - REMAILLAGES

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFÈVRE
TRANSFORMATIONS DE BIJOUX - REPARATIONS GARANTIES

M. Gannord

114 bis, rue Houdan - Téléphone : ROBINSON 17-30

CADEAUX